

Protocole Réunion du comité de la SRRC

Date: Samedi 29. novembre 2008, de 10:00 à 14:30 heures

Lieu: Hôtel Amaris, Tannwaldstrasse 24, Olten

Présent: Danièle Enz, Montse Bachmann, Sophie Sancosme, Olivier Baillo
Giuseppe Marranchelli, Daniel Bachmann (Protocôle)

Excusé: --

Sujets

1. Dernier protocole

Accepté sans changement.

2. Finances

Sophie a envoyé toutes les lettres de rappel.

Les participants des réunions pour le projet du concept de la relève obtiendront des frais de Fr. 80.- par réunion (à partir de 2008). Les membres de cette commission peuvent demander ces frais à la caissière avec facture et no. de compte bancaire.

3. Concours

Nouveau concours accepté: le 9 mai 2009 à Winterthur-Elsau

4. Juges

On cherche toujours des nouveaux juges. On demande aux clubs de motiver leurs membres pour s'intéresser à cette formation. Surtout les anciens danseurs et danseuses avec beaucoup d'expérience seraient qualifiés pour ce travail.

5. Journal "Swiss Rock'n'Roll"

Décision: On charge Olivier de réaliser le journal pour l'année 2008.

6. Illustré "Dancefloor"

L'illustré Dancefloor qui paraît 4 x par an est financé principalement par le STSV. Le STSV cherche des partenaires additionnels et demande à la SRRC, si elle est intéressée à financer 4 pages par édition. Les coûts seraient à peu près de Fr. 6000.- par an.

Décision: La SRRC ne va pas participer au journal Dancefloor. Cet engagement est hors des possibilités financières de la SRRC.

7. Classification Swiss Olympic

Swiss Olympic a classifié tous les sports pour les 4 prochaines années. Le Rock'n'Roll est classifié comme propre discipline au niveau 4.

C'est la première fois que les sports sont classifiés par discipline. Latin/Standard est nouveau au niveau 5.

8. Demande des clubs Pavillon Chur et Stereo Burgdorf

Les deux clubs demandent que la décision du comité de la SRRC de septembre 2008 soit changée de façon à ce que le montage de la musique de la finale soit acceptée, si on ne change que l'introduction et la fin. (Cela concerne les catégories juniors B et A).

Décision: Le comité ne change pas sa décision de septembre 2008. Cela signifie, que la SRRC suit la décision de la WRRRC en introduisant en Suisse le règlement de la WRRRC concernant la musique en finale.

Le comité est de l'avis, qu'il faut d'abord faire l'expérience avant de prendre une nouvelle décision. Les titres seront publiés ces prochains jours sur internet et les juniors auront de cette façon la possibilité de choisir leur musique pour la finale.

9. Swiss Ranking List

La liste de Swiss-Ranking est destinée à avoir beaucoup plus de valeur dans le futur. Pour obtenir ce but on introduit les critères suivants:

- On tiendra compte de tous les concours SRRC pendant une période de 12 mois. Un résultat sera dans la liste jusqu'au concours suivant.
- Dans la Swiss Rankinglist les résultats et les points de montée seront publiés. Cela veut dire, qu'il n'y aura qu'une seule liste. Les juniors n'obtiendront pas de points pour le Championnat Suisse.
- En catégorie A les points des concours WRRC et du Championnat Suisse seront adaptés aux points de la Swiss Rankinglist. Dans les concours SRRC la catégorie A obtiendra les mêmes points que les autres catégories.
- Changement des catégories C et B: Après avoir participé aux 5 concours le couple peut monter dans la catégorie supérieure.
- On ne fera plus de différence entre Swiss-Cup et concours sportifs.
- Les organisateurs obtiendront la permission de nommer leurs concours librement. Tous les concours SRRC comptent pour la liste.
- Le dernier concours de l'année sera automatiquement la finale de la saison à laquelle les premiers de chaque catégorie sur la liste annuelle recevront une coupe de la SRRC. Ce concours recevra le statut „Swiss Trophy“.

La Swiss-Ranking-List sera introduite le 1.1.2009. Le nouveau genre de concours et les changements de règlements causés par cette introduction seront présentés à la prochaine assemblée générale et introduits le 1.1.2010.

10. Tarif des cotisations et taxes

Le comité va présenter un nouvel tarif des cotisations des membres, taxes des licences et des concours à l'assemblée générale 2009.

11. Prochaine réunion

21 février 2009.

12. Répartition des différents tours dans les compétitions

Pour que la répartition des différents tours dans les compétitions SRRC puisse être toujours traitée de la même façon, leur succession est redéfinie.



